



GUIDE DES NOUVEAUX ADMIS

Édition automne 2023

*Document mis à jour le 22 juin 2023.



Organisation et
cheminement scolaires

Mon portail intranet

Accès au portail, ayez en main : Votre numéro d'étudiant de 7 chiffres (no DA) • Votre code permanent de 4 lettres et 8 chiffres
Entrez l'adresse : cegepgranby.qc.ca/intranet • Cliquez sur « Première utilisation? ».

Horaire - Récupération de l'horaire :

Les journées prévues en lien avec la récupération de l'horaire en ligne vous seront précisées au début de janvier.

Carte étudiante obligatoire

La carte est obligatoire pour bénéficier des services offerts au Cégep et pour profiter du transport en commun gratuit à Granby.

L'envoi de la photo se fait sur l'intranet. Il suffit de suivre les instructions à l'écran. Pour toutes questions, écrire à registrarat@cegepgranby.qc.ca

L'accès à la carte étudiante numérique (ou la récupération de la carte plastique) se fera dans la semaine précédant le début de la session.

Communications officielles avec les étudiants

Messagerie MIO

La messagerie MIO est le moyen de communication officiel entre le Registrariat et vous. Plusieurs enseignants l'utilisent également. Il est donc de votre responsabilité d'aller consulter votre boîte MIO régulièrement à partir du portail intranet.

Intranet

Vous devez consulter la correspondance qui vous sera acheminée dans la section « Documents vous étant destinés ». Prenez l'habitude de lire régulièrement les nouvelles diffusées dans les communautés.

Votre numéro de téléphone principal

Assurez-vous que le numéro de téléphone principal soit le numéro avec lequel nous pourrions vous rejoindre le plus facilement. **C'est ce numéro qui sera utilisé pour vous rejoindre lors des rendez-vous avec les aides pédagogiques.**

Dossier personnel - mise à jour

Afin de recevoir votre correspondance à votre résidence en tout temps, assurez-vous de mettre votre dossier à jour dans la section « Dossier personnel » accessible sous « Mes Services Omnivox » dans le portail intranet.

Paiement - frais de session Date limite de paiement : **24 heures après l'envoi du courriel d'admission**

ATTENTION : Advenant le non-paiement des frais, **24 heures après l'envoi du courriel d'admission**, vous serez automatiquement désinscrit du cégep pour la prochaine session. Pour vous réinscrire, vous devrez suivre les modalités pour les admissions tardives et payer des frais de retard.

Le détail des frais est disponible sur le site web : cegepgranby.qc.ca/frais

Modes de paiement

Carte de crédit ou carte prépayée via le module Centre de paiement sur le portail intranet : cegepgranby.qc.ca/intranet

Les paiements au comptoir de votre institution financière, par AccèsD et par guichet automatique ne sont pas acceptés.



Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement, en lien avec le règlement no 9 relatif aux droits prescrits, sont indiquées sur le site : cegepgranby.qc.ca/reglements

Pour avoir droit à un remboursement des frais d'inscription, il faut :

- Annuler par écrit **avant 16 h le 18 août 2023*** = un remboursement partiel des frais de session
- Une annulation par écrit **après 16 h le 18 août 2023*** = aucun remboursement

L'émission des chèques de remboursement sera effectuée le mois suivant l'annulation de l'inscription.

Annulation de cours ou de session

- Date limite d'annulation sans la mention « échec » : **19 septembre 2023, 16 h.**
- Annulation de session (à faire par écrit) : veuillez nous en informer en envoyant un MIO à Registrariat ou un courriel en indiquant le motif de votre désistement à l'adresse suivante : registrarat@cegepgranby.qc.ca
- Annulation d'un ou plusieurs cours : vous devez prendre un rendez-vous avec un aide pédagogique individuel en cliquant sur « Prise de rendez-vous » dans la section « Mes Services Omnivox ».
- Cours avec frais : Certains cours comportent des frais supplémentaires qui vous seront facturés en cours de session. Une fois facturés, ces frais seront non remboursables. Ces cours sont facilement identifiables lors du choix de cours grâce au signe \$ apparaissant à côté du cours. Veuillez lire le descriptif du cours pour connaître le montant et les autres détails.

Si vous étiez inscrit dans un autre établissement d'enseignement, VOUS AVEZ LA RESPONSABILITÉ :

- D'annuler la prochaine session à l'autre établissement.
- De demander le remboursement des frais de session à l'autre établissement d'enseignement, selon ses modalités.





GUIDE DES NOUVEAUX ADMIS (suite)

Édition automne 2023



Organisation et
cheminement scolaires

Service de l'organisation et du cheminement scolaires Local A214

Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires (Registrariat) a pour principal mandat de voir à la gestion de ces opérations :

• La décision d'admission	• La production des bulletins	• Les horaires
• Le choix de cours	• La révision des notes	• La diplomation
• L'inscription et l'annulation de cours	• La gestion des épreuves uniformes en français	• Le cheminement scolaire
• Le suivi des contrats de réussite		

Heures d'ouverture - Lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 45 • Vendredi : 8 h 15 à 12 h et 13 h 15 à 15 h 45

Pour joindre le Registrariat, écrire au MIO Registrariat ou au courriel registrariat@cegepgranby.qc.ca



Accès à l'environnement microsoft 365

Le Cégep utilise l'environnement Microsoft 365. Pour y accéder, une adresse de courriel personnalisée a été créée pour chaque étudiant et étudiante. Cet environnement s'utilise de 2 façons: en ligne, à partir d'un navigateur, ou encore en installant la suite Office (Word, Excel, Powerpoint, etc.) sur votre ordinateur personnel grâce à la licence offerte sans frais par le Cégep. Vous bénéficiez également d'un accès à Teams et de tous ses avantages. Pour en savoir plus :



Vignettes de stationnement - Automne 2023

D'ici le mois d'août, vous recevrez par MIO les informations concernant les vignettes pour la session Automne 2023.



Carrefour de la réussite éducative (Local C111)

Le Carrefour de la réussite éducative offre une multitude de ressources pour vous accompagner dans la poursuite de vos études.

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 16 h • Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 et 12 h 30 à 16 h

Pour joindre le Carrefour, écrire à servicesetudiants@cegepgranby.qc.ca

Logis-études à granby

Critères d'admissibilité :

Être résident du Québec • Être étudiant à temps plein avec la garde d'au moins un enfant à 40 % du temps (monoparental ou en couple) • Avoir résidé sur le territoire de la Haute-Yamaska-Rouville pendant une période de 12 mois consécutifs au cours des 24 derniers mois. • Avoir des revenus égaux ou inférieurs aux seuils de revenus identifiés par la SHQ • Pouvoir assumer de façon autonome ou avec soutien vos besoins essentiels.

Formulaire disponible dès maintenant en le demandant par courriel à info@omhgranby.qc.ca

Pour plus d'informations : 450 372-1300 • sans frais 1 833 372-1300 • ohyr.ca

Services adaptés

Les étudiants.es ayant une problématique diagnostiquée pour trouble d'apprentissage, santé mentale, déficience physique ou trouble neurologique doivent communiquer avec la conseillère en adaptation scolaire : 450 372-6614, poste 1106

Transport et covoiturage

Tout étudiant inscrit au Cégep pour le trimestre en cours peut utiliser gratuitement le service de transport collectif de la ville de Granby. C'est gratuit en tout temps! Il suffit de présenter sa carte étudiante valide émise par le Cégep. Les étudiants provenant de Shefford, Roxton Pond, Sainte-Cécile de Milton, Saint-Alphonse de Granby, Saint-Paul-d'Abbotsford, Warden et Waterloo peuvent aussi profiter de tarifs réduits. De plus, un service de covoiturage est offert à toute la communauté collégiale.

Pour connaître tous les détails : cegepgranby.qc.ca/transport

Équipes sportives

Pour connaître nos équipes sportives : cegepgranby.ca/sports • 450 372-6614 poste 1300

mpoirier@cegepgranby.qc.ca